

Mobilisons-nous ensemble !

STOP aux coupures sauvages sur le réseau fibre !

Coupures sauvages, interruptions du service durant plusieurs semaines ou plusieurs mois, tentatives manquées de reconnections successives conduites par des sous-traitants insuffisamment maîtrisés par les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), les habitants et usagers n'en peuvent plus du cycle sans fin des incidents sur le réseau fibre qui a de lourdes conséquences au quotidien.

En effet, pour les habitants comme pour les entreprises, l'accès à la fibre optique est incontournable dans bien des domaines (médical, enseignement, culture, documents administratifs,...) et cette réalité est encore plus prégnante aujourd'hui avec les conséquences de la crise du Covid-19. Malheureusement, avec la bataille commerciale que se livrent les grands opérateurs pour conquérir de nouveaux abonnés, la quantité de connexions a pris le dessus sur la qualité du service et malgré les multiples interventions des élus auprès des différents acteurs concernés, force est de constater que cette situation intolérable perdure.

C'est pourquoi, nous, élus et habitants de Cœur d'Essonne Agglomération, demandons à l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) d'intervenir pour mettre un terme à la non-gestion par les FAI de leurs divers intervenants sur le terrain et à la désorganisation du marché public national avec des responsabilités croisées.

Pour rappel, au regard des forts enjeux sociaux et économiques liés à l'accès à la fibre, Cœur d'Essonne Agglomération s'est fortement engagée depuis plusieurs années pour accompagner la mise en place de l'infrastructure nécessaire sur le territoire. Un réseau d'initiative publique a été déployé dès 2014 sur une grande partie du territoire par l'opérateur Tutor, devenu Covage, puis Altitude Infra, alors que les grands fournisseurs d'accès à Internet (FAI) ne voulaient pas se déployer dans les plus petites communes.

Plusieurs opérateurs alternatifs (k-net, coriolis, vidéofutur, etc.) ont ainsi permis la connexion fibre des habitants et sur une autre partie du territoire, le réseau a été déployé par le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique. Alors que ce modèle d'organisation a fonctionné correctement pendant des années, nous constatons désormais les dégâts causés par certaines évolutions telles que le règlement à l'acte (pour chaque connexion) des intervenants techniques bien souvent missionnés par l'ensemble des FAI et qui les incite à intervenir coûte que coûte sans veiller à la qualité des branchements réalisés. Il apparaît clairement que la responsabilité partagée et diffuse entre les différents acteurs et intervenants sur le réseau est la cause de très lourds dysfonctionnements.

Nous demandons donc qu'un nouveau mode d'intervention soit envisagé dans les plus brefs délais pour que les responsabilités soient clairement établies, que la maintenance soit facilitée et pour qu'enfin les habitants usagers puissent obtenir un service fiable et de qualité.

* ARCEP : Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

“ Avec votre mobilisation et le soutien total de l'ensemble des 21 maires de l'Agglomération, nous serons vos porte-paroles auprès des instances décisionnaires pour faire changer les pratiques sauvages d'interventions dans nos villes. ”



Gilles Fraysse
Vice-président délégué au Numérique



Je dis **STOP** aux coupures sauvages du réseau internet très haut débit

en remplissant les informations situées au dos de ce coupon et en le déposant dans l'un des accueils de mon choix :

- Au siège de l'Agglo : 1, place St-Exupéry à Sainte-Geneviève-des-Bois
- Au Centre Technique Communautaire : 16 bis, rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge
- Dans l'une des 24 médiathèques du territoire
- Dans l'une des piscines du territoire
- À la Maison de Services au Public - France Services : 4, rue du Docteur Verdié à Arpajon
- À la Maison de Justice et du Droit : 72, route de Corbeil à Villemoisson-sur-Orge

Internet – Très Haut Débit

STOP

AUX COUPURES SAUVAGES DE LA FIBRE !

Mobilisons-nous ensemble !

SIGNEZ LA PÉTITION

sur www.coeuressonne.fr



ou en retournant le coupon ci-dessous

Je dis **STOP** aux coupures sauvages du réseau internet très haut débit en signant la pétition qui sera adressée à l'Arcep* et souhaite être informé des suites de cette démarche collective

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville :

Adresse mail : N° de téléphone :

* ARCEP : Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse

Signature :